

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL



CONSEIL DE COMMUNAUTE  
DU LUNDI 12 AVRIL 2010  
A LAVIRON



## Compte rendu

### ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

#### 1° Création d'emplois

Compte tenu des contraintes réglementaires et techniques liées à l'exercice de la compétence « piscine » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, il y a lieu :

- \*de recruter : - un maître nageur sauveteur,  
                  -un agent polyvalent (machinerie et entretien).
- \*d'intégrer par voie de mutation commune Valdahon/CCPPV  
le personnel actuellement dédié au fonctionnement de la piscine ( 7 agents)

Les crédits nécessaires ont été inclus dans le projet de Budget primitif.

*\* Le conseil décide de créer les emplois nécessaires*

*\* Le conseil décide d'adhérer au CAUE , coût :382€, qui dispense les communes de leur adhésion individuelle*

#### 2° Décision en matière d'impôts locaux

Je vous propose de maintenir les taux pratiqués en 2009 :

- Taxe habitation : 0.997%
- Foncier bâti : 1.51%
- Foncier non bâti : 1.92%
- Taux-relais : taxe pro 0.77%, taxe pro ZAE 6.87%, taxe CFE 0.952%

La Communauté de Communes percevra une compensation relais destinée à pallier à la suppression de la taxe professionnelle, calculée sur le produit perçu en 2009.

La Communauté de Communes est pénalisée de 6993 € car sans la réforme, les bases théoriques 2010 de taxe professionnelle auraient progressé de 3.11% : la Communauté de Communes perd le produit correspondant.

*\*Le conseil décide de reconduire les taux appliqués en 2009*

**3° Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

Je vous propose de reconduire les taux pratiqués en 2009 :  
10.69 % pour toutes les communes sauf Vercel : 9.03%

*\* Le conseil décide de maintenir les taux appliqués en 2009*

**4° Comptes administratifs et budgets primitifs 2010**

Les documents joints en annexe seront présentés et commentés lors de la réunion.

*\*Le conseil a voté les documents tels qu'ils ont été présentés.  
Le Président a quitté la salle pendant le vote des comptes administratifs.*

**5° Contrat d'assurance des risques statutaires**

Il y a lieu d'autoriser le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à négocier un contrat de groupe pour l'ensemble des communes.

Rappel : cette assurance couvre les salaires et indemnités versés aux agents en cas de maladie, d'accident de travail, d'invalidité et de décès.

*\* Avis favorable du conseil*

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**ZA ETALANS : Vente parcelle à Monsieur VIENNET (SCI en cours de constitution)**

Vente de la parcelle WK 86, de 907 m<sup>2</sup>, à la SCI créée par Monsieur Stéphane Viennet (SCI en cours de constitution) aux conditions financières suivantes :

- 5 € HT le m<sup>2</sup> viabilisé

Les frais d'acte sont imputables à l'acheteur.

<b>Projet</b>	<b>Création d'un restaurant sur la parcelle de 907 m<sup>2</sup> située près de la placette centrale.</b>  Service de douches et sanitaires pour les routiers (2 douches)
<b>Enseigne commerciale</b>	le Relais de La Croix de Pierre
<b>Conditions</b>	Seuil de rentabilité : 72 couverts/jour au prix moyen de 13.5 € Le potentiel de clientèle est constitué par le trafic de la RN57 (16 000 véhicules /jour)
<b>Bâtiment</b>	Bâtiment ossature bois 180 m <sup>2</sup> (22x8m)
<b>Parking</b>	15 places pour VL + utilisation parkings publics VL et PL (Règlement ZA : Minimum 1 place pour 25 m <sup>2</sup> de construction)
<b>Fonctionnement</b>	4 salariés dont Monsieur Viennet (cuisinier) et son épouse (serveuse) ouvert 7j/7 de 6h à 22h restaurant avec buffet permettant service rapide 30 mn

	petit déjeuner possibilité de restauration non stop
<b>Services nouveaux apportés aux entreprises</b>	Douches/sanitaires Petit déjeuner et service de restauration non-stop

La commission économie et le bureau ont émis un avis favorable à cette implantation.

⇒ Il sera demandé au Conseil de Communauté d'autoriser le Président à signer l'acte de vente.

*\*Le conseil autorise le président à signer l'acte de vente*

### **ZA ETALANS : Vente parcelle aux époux ESTIENNEY**

Parcelle de 1 888 m<sup>2</sup> (parcelle WK 68, de 3093 m<sup>2</sup>, en cours de redécoupage), à vendre à Jean-Marie et Claudine Estienney (à titre personnel), aux conditions financières suivantes :

- 5 € HT le m<sup>2</sup> viabilisé
- 7 € HT le m<sup>2</sup> plateformé.

La prestation éventuelle de plateformage fera l'objet d'un titre de recette calculé comme suit : 7 € le mètre carré pour la surface effectivement plateformée.

Les frais d'acte sont imputables à l'acheteur.

<b>Projet</b>	<b>Construction d'un bâtiment de 400 m<sup>2</sup> sur la parcelle de 1 888 m<sup>2</sup> située près du parking poids lourds. Pour stocker cars et voitures des clients</b>
<b>Enseigne commerciale</b>	<i>Voyages Jean-Marie ESTIENNEY</i>
<b>Activité</b>	Voyages organisés

⇒ Il sera demandé au Conseil de Communauté d'autoriser le Président à signer l'acte de vente

*\*Le conseil autorise le président à signer l'acte de vente*

*\* Le conseil autorise le président à signer l'acte de vente suivant :*

- 1128 m<sup>2</sup>, zone communautaire d'activités d'Avoudrey
- acheteur : Olivier Rabier, entreprise Haut Doubs Paysage
- 5 euros hors taxes le m<sup>2</sup> viabilisé

### **Demande de financement de l'ADS pour l'action ADS Mob :**

Demande de financement d'un scooter et d'un casque pour l'action ADS Mob, qui est une action d'aide à la mobilité pour des personnes en difficulté d'accès à l'emploi

Parc de 6 cyclomoteurs

Bénéficiaires : 14 personnes en 2009 (dont une dizaine de personnes de la CCPPV) dont 8 ont pu accéder à un emploi et 2 à une formation

Coût : 1 500 € pour un scooter et un casque

Le Bureau est favorable à la participation de la CCPPV au financement de l'action à hauteur de 1500 €

*\* Le conseil vote la subvention demandée*

### **Ouverture d'un stage Aurélie PIQUEREZ**

Le Bureau propose le recrutement d'une stagiaire, Melle Aurélie PIQUEREZ, dont la mission sera la création d'un livret d'accueil pour les nouveaux habitants et pour les porteurs de projet.

La stagiaire qui réalisera cette mission est Aurélie PIQUEREZ, en 1<sup>ère</sup> année de Master IT-ISA (Intelligence territoriale – Information spatiale et aménagement) à l'Université de Besançon.

La durée prévisionnelle du stage : du 1<sup>er</sup> juin au 30 juillet. La Communauté de communes à la possibilité de verser à la dite stagiaire une gratification dont le montant, s'il est inférieur ou égal à 12.5% du plafond horaire de la Sécurité Sociale, permet de ne pas être assujetti aux cotisations et contributions sociales,

La stagiaire serait accueillie durant son stage dans les locaux de la Maison des services à Valdahon,

Le Bureau propose :

\* de verser à Aurélie PIQUEREZ une gratification s'élevant à 350 € par mois, exonérés des charges sociales, et de rembourser ses frais kilométriques suivant le barème en vigueur et en fonction de la feuille de route récapitulant les kilomètres journaliers parcourus pour les besoins de sa mission.

\*d' autoriser le Président à signer la convention de stage avec l'université de Franche-Comté, et à signer la convention de location de la maison des services et remboursera à la commune de Valdahon, conformément aux dispositions de cette convention, le coût des appels téléphoniques et des photocopies réalisés par la stagiaire entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 juillet .

*\* Avis favorable du conseil*

### **Convention parrainage MEDEF**

Un réseau de parrainage avec le MEDEF et la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel existe sur le territoire du Pays des Portes du Haut-Doubs depuis octobre 2004.

La précédente convention arrivant à son terme le 31 décembre 2009, le Président propose de la renouveler pour l'année 2010, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Montant : 6 000 €

Je vous demande l'autorisation de signer la convention à intervenir

*\* Le conseil autorise le président à signer la convention à intervenir*

**Expertise réseau ADSL** ► *les résultats de l'expertise seront développés lors de la réunion du 23 avril 2010 à 9 heures dans les bureaux de la CCPPV.*

**\* Modification des statuts** : *chaque commune va bientôt recevoir des projets de délibération :*

*Transport à la demande*

*Critères pour subvention aux associations*

*Etude zone de développement éolien .*

*Les délibérations du conseil autorisant la prise de compétence ont été votées de jour.*

*\*Adhésion au futur syndicat mixte pour le Dessoubre : le conseil décide de demander la modification des statuts permettant l'adhésion.*

<p><b>INFORMATION : LE FORUM DE L'EMPLOI DU PAYS DES PORTES DU HAUT-DOUBS AURA LIEU LE JEUDI 3 JUIN 2010 APRES-MIDI</b></p>
---

## **TOURISME**

- **Validation des lieux d'implantation des RIS touristiques**

Suite au dernier conseil communautaire durant lequel avait été présenté le projet d'installation d'une signalétique économique et touristique sur l'ensemble du Pays des Portes du Haut-Doubs, la commission tourisme a réfléchi aux lieux d'implantation des panneaux Relais Informations Services et propose en conséquence :

- Pour les entrées de Pays :

- \* ***Etalans*** : au deuxième rond-point, près de la zone d'activités de la Croix de Pierre, sur une parcelle appartenant à la CCPPV

- \* ***Pierrefontaine-les-Varans ou Laviron*** : la commission propose de choisir en fonction des comptages de flux routiers. Ainsi, entre Pierrefontaine et Belleherbe, on compte en 2005 : 700 véhicules /jour et entre Pierrefontaine et Sancey, on comptabilise en 2007 : 500 véhicules /jour.

- \* ***Fuans*** : 2 sites potentiels identifiés :

- à l'entrée du village, près de l'Eglise

- au carrefour entre la D 242 et la D 461

- \* ***Nods*** : le long de la RN 57, à l'aire de pique-nique sur la droite, juste après le Petit Paris

- \* ***Orsans*** : près de la table de pique-nique, à 50 m à droite de la D 50 lorsqu'on vient de Baume-les-Dames.

- Pour les sites touristiques ou naturels très fréquentés :

- \* Consolation

- \* Gouffre de Poudrey

- \* Grotte de la Glacière

- \* Ferme du Montagnon

- \* Musée Pergaud
- \* Roche d'Haute pierre-le-Châtelet
- \* Dinozoo (à condition d'inscrire un titre du type : A proximité, découvrez le Pays des Portes du Haut-Doubs)
- \* La Roche du Prêtre, près de l'Auberge, à la place de l'Eglise de Leugney
- \* Piscine de Valdahon à la place du projet des Ages de Loray

*\* Le conseil souhaite, s'il est encore possible, ajouter un R.I.S à proximité de l'église de Leugney.*

- ***Point sur les travaux de Consolation***

Un diaporama de l'avancée des travaux vous sera présenté en séance.

- ***Journée de rencontre des prestataires touristiques***

Le 17 mars dernier, une journée de découverte du territoire a été organisée à destination des membres de la Commission Tourisme et des prestataires touristiques. Cette action poursuivait deux objectifs :

- organiser une journée conviviale permettant de découvrir et de visiter des sites touristiques, des hébergements
- créer une dynamique de mise en réseau des acteurs, nécessaire à la mise en place future de l'office de tourisme.

Ainsi, 13 participants ont pu découvrir La Roche du Trésor à Pierrefontaine-les-Varans, le centre de vacances Gai Soleil à Flangebouche, les chambres d'hôtes Péquignet à Fournets-Luisans, le nouveau gîte de groupe d'Haute pierre-le-Châtelet et la ferme-auberge/chèvrerie de Pierrefontaine-les-Varans.

Cette action, fortement appréciée des participants sera renouvelée chaque année.

## **VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE**

La commission vie associative et culturelle travaille actuellement sur un nouveau projet : la mise en place d'un carrefour des bénévoles.

### **Les objectifs**

- valoriser le bénévolat, montrer la place des bénévoles dans le développement d'un territoire
- débattre autour de questions récurrentes telles que : comment mieux mobiliser la population locale ? Comment recruter de nouveaux bénévoles dans les associations ?

### **2 temps forts sont prévus :**

- \* 1<sup>ère</sup> partie : forum des bénévoles destiné à tout public

Le but : les associations présentent leurs activités et leurs besoins en terme de personnel ou de bénévoles à la population locale

\* 2<sup>ème</sup> partie : soirée débats réservée aux associations

### ***Témoignages***

- 1 témoignage d'un maire montrant le rôle important joué par les associations dans la dynamisation de sa commune

- 1 témoignage d'un bénévole construit autour de 2 questions : pourquoi je m'implique dans la vie associative ? Qu'est-ce que cela m'apporte ?

### ***Intervention d'une personnalité autour des questionnements suivants :***

Est-il encore possible de recruter de nos jours des bénévoles ? Quels outils sont à la disposition des associations pour procéder au renouvellement de leurs membres ?

### ***Ateliers***

Ces ateliers ont pour objectif de favoriser le débat entre les participants suite à l'exposé de l'intervenant, d'enrichir la réflexion et de permettre à chacun de s'exprimer.

***Restitution des ateliers, débats et clôture avec repas.***

## **SERVICES A LA POPULATION**

- ***Poste de coordonnateur-santé***

Suite à l'audition de 3 personnes le 18 mars dernier, la commission de recrutement souhaiterait embaucher une candidate âgée d'une cinquantaine d'années ayant exercé dans plusieurs types de structure : laboratoire, Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bourgogne et Franche-Comté, ... Elle a déjà beaucoup d'expériences dans la création de réseaux de soins et enseigne actuellement dans des instituts préparant les professionnels de santé. Nous attendons maintenant sa réponse.

***\* Le conseil décide de créer le poste correspondant.( CDD de 6 mois)***

Vu, Bernard CANTENEUR, pour être diffusé à Mesdames et Messieurs les délégués, et à Mr Georges GRUILLOT, Président d'honneur.